

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DU SERVICE CARRIERES, PAIES ET INDISPONIBILITES PHYSIQUES (H/F)

Date de publication : 06/05/2021

Lieu de travail : Annemasse

Filière : Administrative

Date limite des candidatures : 30/06/2021

Type de contrat : Poste vacant

Statut : Titulaire / Contractuel

Catégorie statutaire : Attaché / Attaché Principal

Le territoire d'Annemasse Agglo est situé dans le département de la Haute-Savoie (74). À la fois urbain et rural, il relève des défis de taille, induits par sa proximité à 10 km de Genève. Annemasse Agglo est l'une des agglomérations les plus dynamiques démographiquement de France, elle est dotée d'un budget qui correspond à une agglomération beaucoup plus importante.

Pour accompagner la communauté d'agglomération qui doit mener de nombreux projets ambitieux visant à transformer le visage de l'agglo, la direction des Richesses Humaines recherche son responsable carrières, paies et indisponibilités physiques (H/F).

Sous la responsabilité de la Directrice des Richesses Humaines, vous piloterez un service composé de 5 gestionnaires en gestion mutualisée paie/carrière, en charge de l'élaboration de la paie et de la gestion du déroulement de carrière des 500 agents d'Annemasse Agglo, relevant de différents secteurs : métiers de terrain (ordures ménagères, eau et assainissement), équipements publics (conservatoires, piscines, bibliothèques), métiers du développement territorial (aménagement, habitat, développement économique), services supports, etc..., et différentes filières (administrative, culturelle, technique, police, médico-sociale).

Il sera attendu de vous un travail de sécurisation des actes, d'organisation des processus, de formalisation, d'harmonisation et d'amélioration continue des procédures de travail. Vous vous impliquerez dans le projet de direction de la DRH, en communiquant fortement avec vos collègues des autres services de la DRH (Développement des Emplois et des Compétences, Organisation Temps et Ressources, Prévention, Santé et Sécurité au Travail) et en participant à la mise en œuvre de procédures de travail en commun. Vous aurez à cœur de travailler dans une posture de service vis-à-vis des autres directions et de l'ensemble des agents, avec une attention particulière portée à la nécessaire communication vis-à-vis des agents sur leur situation ainsi qu'à l'appropriation de la fonction RH par les encadrants.

Vous piloterez l'élaboration de la paie et les dossiers liés à la rémunération des agents et des élus, ainsi que le déroulement de carrière des agents. Vous menez la préparation des CAP (à ce jour assumées par le CdG74 pour le compte d'Annemasse Agglo). Vous préparerez les notes afférentes à la gestion des carrières pour le Comité Technique et les délibérations pour le Bureau/Conseil Communautaire, et vous vous assurez de la bonne application de ces décisions sur la situation individuelle des agents (Procédures disciplinaires, détachement, disponibilité, départs à la retraite...).

Vous poursuivrez la mise en place, en lien avec le responsable du service Organisation Temps et Ressources en charge du SIRH, d'une utilisation maximale du logiciel métier.

Vous participerez à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets structurants de la Direction des Richesses Humaines, dont notamment les lignes directrices de gestion, véritable feuille de route de la direction en matière de politique RH.

Compétences requises :

Techniques : Excellente maîtrise du statut de la Fonction Publique Territoriale, des secteurs de la paie et de la carrière, grande rigueur et précision dans la supervision des dossiers, capacité de formalisation.

Relationnelles : Forte adaptabilité et polyvalence, grande rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, capacité d'écoute, de communication et de diplomatie, capacités rédactionnelles et relationnelles, discrétion professionnelle.

Managériales : Capacité d'animation, de communication et de valorisation, capacité à rendre compte et à évaluer, capacité à se projeter à moyen terme et à animer des démarches transversales, capacité à déléguer. Capacité d'organisation et de structuration du travail. Capacité à accompagner la montée en compétences.

Organisation de travail :

Travail sur 4.5 jours en moyenne, 36h30 et 22,5 jours de congés annuels et 7.5 jours de RTT

Les petits plus (sous certaines conditions en fonction du contrat et de l'ancienneté) :

Prime annuelle, Complément indemnitaire annuel, Tickets restaurants, remboursement trajet domicile-travail (abonnement train, bus et tram uniquement), Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents, comité d'entreprise : le CNAS (Comité National d'Action Sociale, sous conditions d'ancienneté).

Vous souhaitez participer à la modernisation de notre structure, travailler dans un cadre en perpétuel mouvement, au cœur des montagnes et le tout dans une bienveillance à l'égard de l'ensemble de nos acteurs

Venez nous rejoindre !

(détails des missions sur demande)

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ? Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure "[S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo](#)".

Merci d'adresser votre candidature

(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation, des trois dernières évaluations d'entretien)

à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par mail à :

recrutement@annemasse-agglo.fr

<https://www.annemasse-agglo.fr/>